

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BIDART
(N° 220630-07)**

SÉANCE DU 30 JUIN 2022

L'an deux mil vingt deux et le trente du mois de juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Bidart, régulièrement convoqué le vingt-trois juin s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en application des articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code général des collectivités territoriales.

NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE : 29

PRÉSENTS	ABSENTS EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR	SECRÉTAIRE DE SÉANCE
Emmanuel ALZURI, Maire - Marc BÉRARD, Maryse SANPONS Christine CAYZAC, Mabel ETCHEMENDY, Marc CAMPANDEGUI, Claire MARJAK, Gérard GOYA, Francis TAMBOURINDEGUY, Adjoint au Maire, Christian BORDENAVE, Jean-Philippe OUSTALET, Sophie VALDAYRON, Florence POEYUSAN , Pantxo ITHURRIA, Pierre ESPILONDO, Stéphanie MICHEL, Christine CALEN, Amaia ETCHELECOU Laurent BRIAULT Sophie DUFJET, Éric IRASTORZA, Manu PORTET, Denis LUTHEREAU, Isabelle CHARRITTON, Michel LAMARQUE, Jeanne DUBOIS	Pierre DAGOIS ayant donné pouvoir à Marc BÉRARD, Fabienne LAUTIER-ROY ayant donnée pouvoir à Pantxo ITHURRIA, Alexandra BOUR ayant donné pouvoir à Florence POEYUSAN	Amaia ETCHELECOU

OBJET :

VOTE DU BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DU BUDGET PRINCIPAL 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le budget primitif de la commune a été voté début février, sans que le compte administratif 2021, les résultats et les restes à réaliser ne soient reportés.

Ce budget supplémentaire a pour but d'intégrer ces éléments financiers, de préciser certaines prévisions budgétaires notamment en matière fiscale et d'intégrer les dépenses et les recettes relatives à la politique mobilité.

I – La section fonctionnement

La section fonctionnement augmente, par rapport au budget primitif de 3 495 156€.

1 – Les dépenses de fonctionnement

Chap.	Libellé	BP 2022	BS 2022	Budget après BS 2022
011	Charges à caractère général	2 952 420	68 000	3 020 420
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 340 000	80 000	5 420 000
014	Atténuations de produits	141 700	13 390	155 090
65	Autres charges de gestion courante	775 000	7 000	782 000
66	Charges financières	173 000	5 000	178 000

67	Charges exceptionnelles	10 000	20 166	20 000
68	Dotations aux provisions	0	10 000	10 000
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT		9 392 120	203 556	9 595 676
023	Virement à la section d'invest.	1 400 400	3 291 600	4 692 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	700 000	0	700 000
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		11 492 520	3 495 156	14 987 676

Les dépenses réelles nouvelles s'établissent à 203 556€ :

- +68 000€ de charges à caractère général dont 48 000€ affectés aux politiques mobilités (gardiennage des parkings vélos, équipements des ASVP, communication) et 20 000€ en prévision de l'augmentation des dépenses énergétiques ;

- +80 000€ sur le chapitre 012 des charges de personnel dont 64 000€ pour les missions de contrôle du stationnement de juin à septembre, et 15 000€ de provision pour l'évolution probable du point d'indice.

- +45 556€ sur les autres chapitres pour le reversement de la part additionnelle sur la Taxe de Séjour (13 000€ au chapitre 014), l'actualisation des participations pour le syndicat Txakurak et l'ajustement des crédits nécessaires au fonctionnement de la navette estivale.

Par ailleurs, les charges financières sont augmentées pour tenir compte de l'évolution des taux d'emprunt (notre dette comporte 25 % d'emprunts à taux variable).

Suite à ces ajustements, les dépenses réelles de fonctionnement s'établissent à 9 595 676 K€.

Au niveau des écritures d'ordre, le virement à la section investissement augmente de 3,3M€.

2 - Les recettes de fonctionnement

Chapitre	Libellé	BP 2022	BS 2022	Budget après BS 2022
013	Atténuation de charges	20 000	0	20 000
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 260 000	425 000	1 685 000
73	Impôts et taxes	8 849 991	34 156	8 884 147
74	Dotations & participations	872 500	9 143	881 643
75	Autres charges de gestion courante	405 000	0	405 000
6	Produits financiers	30	0	30
77	Produits exceptionnels	5 000	0	5 000
TOTAL DES RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT(RRF)		11 412 521	468 300	11 412 521
042	Opérations d'ordre de transfert entre section	80 000	0	80 000
002	Excédents antérieurs reportés		3 026 856	3 026 856
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		11 492 521	3 495 156	14 987 676

Les recettes réelles de fonctionnement progressent de 468 300€.

Par ailleurs, les recettes de fonctionnement augmentent par la prise en compte du résultat de l'exercice antérieur (3 026 856€).

L'épargne brute passe de 2M€ prévue au budget primitif à 2,3M€.

II – La section d'investissement

1- Les recettes d'investissement

Chap	Libellé	BP 2022	RàR 2021	BS 2022	Budget après BS 2022
024	Produits de cession des immob	5 000	0	0	5 000
10	Dotations, dons et réserves	700 000	47 000	1 030 676	1 777 676
13	Subventions	48 000	1 149 868	0	1 197 868
16	Emprunts	2 417 100	0	-2 417 100	0
TOTAL DES RECETTES RÉELLES D'INVESTISSEMENT		3 170 100	1 196 868	-1 386 424	2 980 543
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700 000	0	0	700 000
041	Opérations d'ordre patrimoniales	0	0	130 000	130 000
021	Virement de la section fonctionnement	1 400 401		3 291 600	4 692 000
45	Opérations pour compte de tiers	0	7 875	0	7 875
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT		5 270 500	1 204 743	2 035 176	8 510 418

Les recettes réelles d'investissement diminuent de 189 557€, du fait :

- de l'annulation du recours à l'emprunt ;
- de la prise en compte des restes à réaliser notamment des subventions restant à encaisser.

Il est à noter aussi, l'évolution du virement de la section de fonctionnement qui permet une augmentation globale de la section investissement de 3,2M€, pour s'établir à 8 510 418€.

2- Les dépenses d'investissement

Chap.	Libellé	BP 2022	RàR 2021	BS 2022	Budget après BS 2022
20	Immob incorp.	188 000	206 938	65 000	459 938
204	Subv d'équip.		0	0	0
21	Immob corp.	754 000	130 165	281 500	905 665
23	Immob en cours	3 148 000	1 819 032	465 000	5 692 032
TOTAL DES DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT		4 090 000	2 156 135	811 500	7 057 635
16	Emprunts	920 000		0	920 000
26	Immob financières	500		0	500
27	Autres immob financières	180 000		0	180 000
TOTAL DES DÉPENSES RÉELLES D'INVEST.		5 190 500		811 500	7 698 198
001	Déficit d'investissement reporté			116 397	116 397
040	Opér d'ordre de transfert entre sections	80 000			80 000
043	Opér d'ordre patrimoniale			130 000	130 000
45	Opérations pour compte de tiers		25 886		25 886
TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		5 270 500	2 182 021	1 057 897	8 510 418

Les dépenses réelles d'investissement augmentent de 2 967 635€ dont :

- 2 156 135 € de restes à réaliser de 2021 ;
- 811 500€ de nouvelles dépenses d'équipements.

Ainsi, la reprise des résultats 2021 permet d'annuler le recours à l'emprunt inscrit au budget initialement.

L'épargne brute devrait progresser, comme nous l'avons vu plus haut, et le ratio de désendettement baisser à 3,6 années grâce :

- à la poursuite du désendettement, et ce pour la 3ème année ;
- du niveau de l'épargne brute.

Où l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir débattu, le Conseil Municipal, avec vingt-cinq voix pour et quatre voix contre (Isabelle CHARRITTON, Denis LUTHEREAU, Jeanne DUBOIS et Michel LAMARQUE), adopte le budget supplémentaire présenté ci-dessus et précisé dans les tableaux annexés.

Fait et délibéré à Bidart, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,

Pour copie conforme et certificat d'affichage.
Ont signé au registre les membres présents.

EMMANUEL ALZURI

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le
et publication ou notification du

Le Maire de Bidart,
Bidarteko Auzapeza,

EMMANUEL ALZURI